(Annexe n°4)

PROCURATION DE VOTE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS AU CONSEIL DE DÉPARTEMENT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (DEFLE) DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

- SCRUTIN DU 07 OCTOBRE 2021 -

Je soussigné(e) : …….

né(e) le : …… à : ……..……

Statut: représentant (e)élu(e) étudiant(e) titulaire:

❑ **au Conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne.**
❑ **à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université Bordeaux Montaigne.**
❑ **à la la Commission de la Recherche (CR) de l'Université Bordeaux Montaigne.**
❑ **au Conseil de l'UFR Langues de l'Université Bordeaux Montaigne.**

➢ **donne procuration à Mme – M (nom – prénom) :…….**

Statut: représentant (e)élu(e) étudiant(e) titulaire :

❑ **au Conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne.**
❑ **à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université Bordeaux Montaigne.**
❑ **à la la Commission de la Recherche (CR) de l'Université Bordeaux Montaigne.**
❑ **au Conseil de l'UFR Langues de l'Université Bordeaux Montaigne.**

➢ **pour voter en mes lieu et place lors de l'élection des représentants des représentants étudiants au conseil de département du DEFLE de l'Université Bordeaux 3 fixée à la date du 07 octobre 2021.**

Fait à : le :

Signature:

☛ Le mandant doit remettre au mandataire une procuration *originale* (pas de photocopie), accompagnée de sa carte d'étudiant 2021/2022 [ou à défaut d'un exemplaire original de certificat de scolarité (2021/2022) accompagné d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire),
☛ Le mandataire doit présenter le jour du scrutin l'original de la procuration reçue du mandant ainsi qu'une copie de pièce justificative de l'identité du mandant.